

Un collectif, Munci, mobilise activement les sinistrés high-tech

Le témoignage de Régis Granarolo est sans appel: les licenciements abusifs se sont multipliés ces derniers temps dans l'univers des services informatiques. Le Munci est un acronyme de moins en moins anonyme, pour: Mouvement pour une union nationale des consultants en informatique. Son fondateur, Régis Granarolo, est un informaticien de 30 ans, au chômage. Sur son site, il interpelle ainsi ses congénères: »

*Sommes-nous d'indécrottables individualités?» . Dans le supplément Economie du Monde (ce 6 mai), il explique: « Depuis près d'un an, le recours à 'l'off-shore' se développe alors que le marché de l'emploi est au plus bas (...) Cette concurrence sauvage et déloyale [= délocalisation des services informatiques à l'étranger] nécessite d'être encadrée et prise en compte dès maintenant par les pouvoirs publics afin d'endiguer son développement» . Alors, un nouveau Don Quichotte de l'ère post-bulle Internet? Les 500 premiers adhérents de ce collectif revendiquent en fait un point commun: la défense de l'emploi informatique en France. La pratique de l'off-shore concernerait 5% des contrats de prestations informatiques -selon Le Monde. **En ligne de mire: la convention du Syntec** Les autres axes de mobilisation concernent « l'humanisation de la profession» . Explication: il s'agit de dénoncer l'actuelle convention collective du Syntec, qui régit le secteur. « Nous voulons nous attaquer aux points noirs de cet accord qui présente bien des lacunes en matière de clause de mobilité, de période d'essai ou encore d'astreinte, lacunes qui sont exploitées aujourd'hui pour parvenir à des licenciements abusifs et des démissions forcées» . A défaut de pouvoir bouger les montagnes, l'animateur du Munci -pragmatique – prône le statut d'indépendant. Etre *free lance* de l'informatique est notamment un moyen de contrecarrer ces pratiques 'd'off-shore' A suivre sur www.munci.org*